



## **Rapport sur l'exercice des droits de vote**

## **Rapport sur l'engagement actionnarial**

**Février 2025**

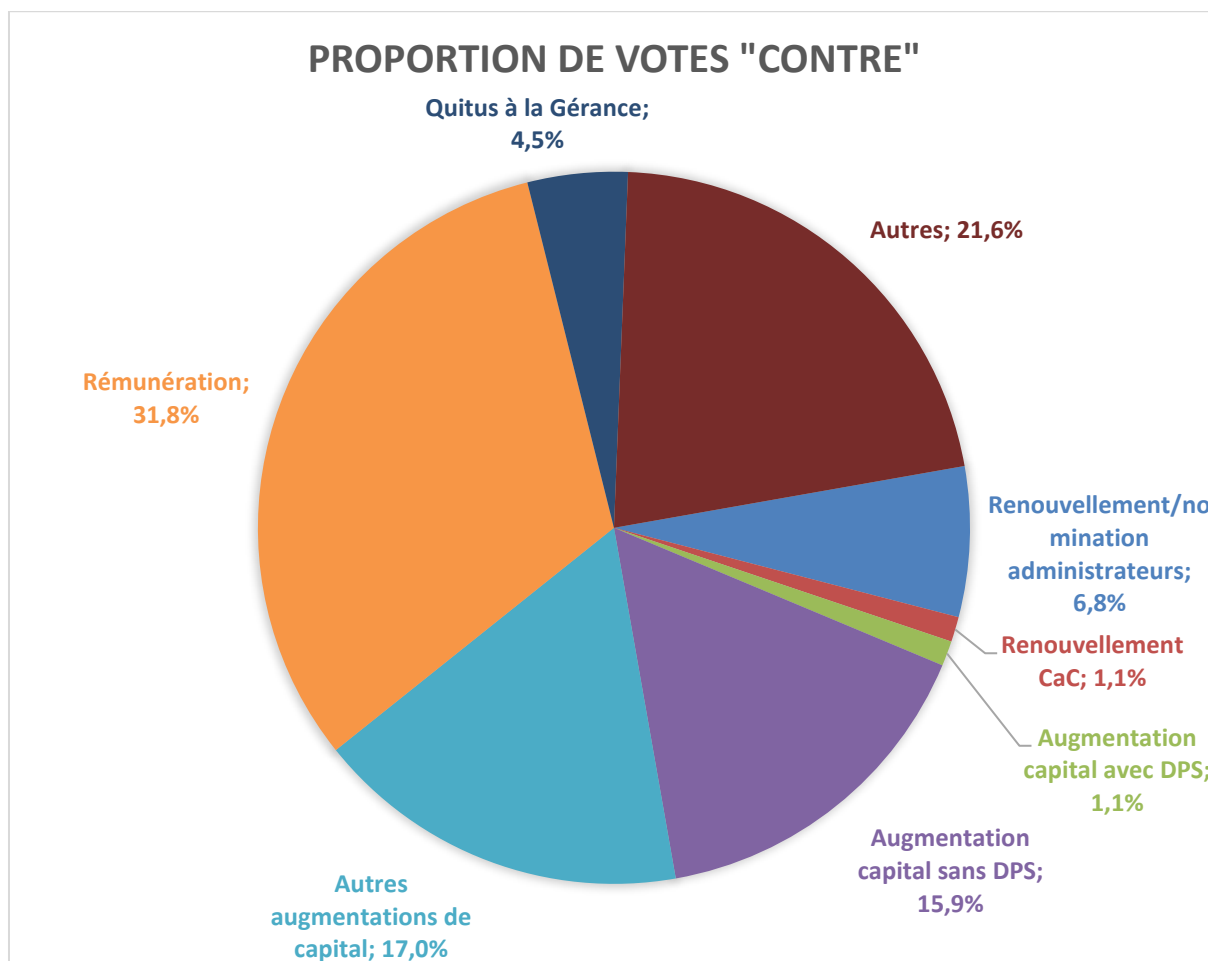
Ce rapport est établi une fois par an, dans les 4 mois de la clôture d'un exercice donné. Il fournit des éléments quantitatifs et des informations synthétiques sur l'exercice des droits de vote durant l'année.

Nous ne votons pas sur l'intégralité des titres détenus au sein des OPC que nous gérons au regard des coûts additionnels que cela représenterait pour nos clients (frais de dépositaires et de conseil de vote), et de la perte d'autonomie et d'engagement dans l'analyse qualitative des résolutions.

Notre périmètre de vote recouvre :

- les sociétés dans lesquelles Uzès Gestion détient plus de 3% du capital.
- les sociétés dont le poids au sein des OPC actions et diversifiés gérés par Uzès Gestion est supérieur ou égal à 2%. Toutefois Uzès Gestion se réserve la possibilité d'exercer ses droits de vote en-dehors des seuils fixés lorsque le Directeur Général de la société de gestion et le gérant du fonds jugent important de se prononcer sur les résolutions proposées. Les droits de vote seront exprimés en priorité pour les sociétés françaises et européennes.

Nous avons voté dans 40 Assemblées Générales, soit 478 résolutions dont 85 (11,2%) contres qui se répartissent de la manière suivante :



Nous exerçons nos droits de vote pour les sociétés qui rentrent soit dans les critères du montant de capital d'un émetteur détenu par chaque FCP (aucune participation n'atteint 5% du capital), soit parce que la Direction de la Société de Gestion a jugé opportun d'y participer pour l'intérêt des porteurs de parts des FCP.

Une attention toute particulière a été portée :

- aux opérations en capitale dilutives pour les actionnaires
- aux modifications statutaires du droit des actionnaires
- aux nominations des membres du conseil d'administration ou de surveillance.
- aux éléments de rémunération des dirigeants

En tant qu'investisseur responsable, la prise en compte des enjeux ESG dans l'exercice de nos droits de vote est incontournable dans la mesure où ils influent, au-delà des résultats financiers, sur la performance de long terme. Nous accordons ainsi une importance particulière aux résolutions portant sur les sujets de gouvernance et les problématiques de durabilité.

Par ailleurs, il est important de spécifier qu'en application de sa politique de vote, lors de l'exercice de droits de votes, Uzès Gestion n'a identifié aucune situation de conflit d'intérêts potentiels.



## Politique d'engagement

En 2024, 98 actions de dialogues ont été effectuées avec divers entreprises, au cours desquelles les sujet ESG ont été abordés. Ces dialogues sont capitaux dans le développement et l'intégration de mesures qui répondent aux critères ESG. Ils incitent les entreprises à continuer à développer ces initiatives.

Uzès Gestion a effectué une action d'engagement auprès de la société Séché Environnement dont notre société de gestion est actionnaire à travers différents OPVCM.

Le questionnaire adressé au groupe avait pour but d'initier un dialogue avec la société sur différents critères extra-financiers afin de mieux comprendre et clarifier son positionnement sur plusieurs sujets de durabilité.

A la lumière des réponses apportées par la société, nous lui avons adressé, dans une démarche constructive, plusieurs recommandations et axes de progrès que nous entendons suivre dans la durée.

### SECHE ENVIRONNEMENT

#### ENVIRONNEMENT :

En sa qualité d'acteur historique de la gestion des déchets et de l'économie circulaire, Séché Environnement participe directement et indéniablement à la transition énergétique et à la préservation de la biodiversité. A ce titre, nous nous attendons en tant qu'actionnaires à ce que le groupe Séché poursuive son approche « best-in-class » et ambitieuse en matière d'objectifs ESG.

Nous encourageons le groupe à améliorer sa note CDP.

Très sensible à la question du traitement des PFAS via notre stratégie d'investissement biodiversité, nous invitons le groupe à communiquer le plus régulièrement possible sur les avancées technologiques permettant de faire face aux enjeux dans ce domaine.

Nonobstant ces observations, nous apprécions fortement la démarche proactive de Séché sur les questions environnementales.

#### SOCIAL :

Séché a défini dans l'ensemble une politique sociale plutôt satisfaisante. Nous saluons en particulier la volonté du groupe de formaliser ses engagements sociaux couvrant l'intégralité des acteurs au sein de l'entreprise et plus globalement de la chaîne de valeur.

S'agissant des financements durables du groupe, il serait utile de préciser le lien entre le coût des financements et les indicateurs de santé/sécurité retenus.

Nous invitons le groupe à poursuivre la mise en place de financements durables liant indicateurs sociaux et coûts financiers.

Nous recommandons à Séché de clarifier sa politique santé en particulier sur la prise en compte des fournisseurs, compte tenu de son désaccord avec MSCI sur ce point.

#### GOVERNANCE :

Au regard de la taille du groupe Séché, l'absence de rémunération variable des dirigeants indexée sur des objectifs tant financiers qu'extra financiers est inhabituelle.

Dans une logique de plus grande transparence et d'alignement d'intérêts, la mise en place d'une rémunération variable liée à la réalisation d'objectifs extra financiers nous paraît pertinente.

Bien qu'aucun calendrier ne soit à ce jour arrêté, nous comprenons que le groupe a initié la réflexion sur ces sujets.